



Master complémentaire en droit public et administratif [MC-DPUB]

Caractéristiques du programme

Compétences visées

En vue de doter d'une formation approfondie les juristes qui entendent se spécialiser dans ces matières, le Master complémentaire en droit public et administratif a pour vocation de donner aux étudiants des notions approfondies de quelques secteurs de la vie publique que les cours généraux inscrits aux programmes des masters en droit et en sciences politiques ne permettent que d'effleurer.

Structure du programme

La formation est organisée en cours du jour sur une année, avec la possibilité d'étalement sur deux années.

Certains cours du master complémentaire sont donnés totalement ou partiellement sous forme de séminaires.

Spécificités

La plupart des enseignants cumulent leurs charges académiques avec une expérience sur le terrain, au barreau, au Conseil d'Etat, ou dans le monde socio-économique. Les enseignements dispensés tiennent intensément compte de la vie pratique, tout en prenant la hauteur que suppose tout enseignement universitaire.

Atouts professionnels

La formation est de nature à intéresser plus particulièrement ceux qui, au barreau, entendent se consacrer soit au contentieux de plus en plus important où des pouvoirs publics sont en cause, soit aux affaires où se posent des questions de droit public, et spécialement de constitutionnalité, ainsi qu'à ceux qui projettent de faire carrière dans la magistrature constitutionnelle ou administrative.

Ouvert non seulement aux juristes, mais aussi aux licenciés en sciences politiques, le master complémentaire offre également une formation propice à favoriser l'accès aux emplois supérieurs dans la fonction publique.

Information pratiques

Equipes partenaires : Le master complémentaire en droit public et administratif est organisé par la Faculté de Droit de l'ULB, sous l'égide de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles.

Horaire : Horaire de jour, pendant un an. Possibilité d'étalement sur deux années d'études.

Lieu d'enseignement : Les cours se donnent sur le Campus du Solbosch de l'ULB, à Bruxelles.

Catalogue des cours : <http://www.academiewb.be/catalogue/MC-DPUB.html>

Où s'informer ? ULB - Secrétariat de la Faculté de droit Avenue F.D. Roosevelt 50, CP 137, 1050 Bruxelles

Tél. 02 650 39 40, fax 02 650 40 74, facultededroit@ulb.ac.be

Conditions d'accès

Le master complémentaire en droit public et administratif est accessible, sous réserve d'acceptation du dossier d'admission, aux :

- porteurs d'un diplôme de licence (ou master) en droit délivré par une Université belge ;
- porteurs du grade académique de licencié (ou master) en sciences politiques, orientation Administration ;
- porteurs d'un diplôme, en rapport avec les études, délivré par un établissement d'enseignement supérieur de type long ;
- porteurs d'un diplôme ou certificat d'études étranger délivré à la suite d'études comparables aux études belges donnant accès, avec programme complémentaire éventuel.

Des cours complémentaires relatifs au droit public et administratif belge sont imposés aux étudiants n'ayant pas obtenu leur diplôme en Belgique.

Jury d'examens

Président : M. Michel Leroy

Adjoint : M. Patrick Goffaux

Secrétaire : M. Jérôme Sohier

Cursus

Année unique - **DPUB6**

Année unique

Prérequis

L'étudiant qui n'est pas titulaire d'une maîtrise (ou d'une licence) en droit délivrée par une université belge doit suivre, à titre de prérequis, les cours ci-dessous) :

Sur avis du directeur du MC, le Bureau de la Faculté peut toutefois dispenser de tout ou partie l'étudiant qui, par demande écrite adressée le 15 octobre au plus tard, établit avoir suivi et réussi, aux cours de ses études universitaires antérieures, des enseignements de droit constitutionnel et/ou de droit administratif jugés équivalents. L'étudiant doit soumettre à l'approbation des directeurs et directeur-adjoint du master complémentaire un programme de cours d'au moins 60 ECTS. Sauf circonstances particulières, comme une réussite en deuxième session ou une inscription tardive, ce programme doit être transmis au directeur pour le 1er septembre au plus tard. Le programme de l'étudiant sera ventilé comme suit : 15 ECTS pour le T.F.E. (sauf octroi d'une dispense conformément à l'article 2 du règlement relatif au T.F.E. organisé dans la cadre du master complémentaire en droit public et administratif) et au moins 45 ECTS de cours à choisir parmi les cours figurant dans la liste des cours à option. Le directeur et directeur adjoint donneront leur approbation sur la proposition de programme de cours en fonction du cursus académique précédemment suivi par l'étudiant. L'étudiant veille dès lors à joindre à son dossier un relevé détaillé, en langue française, des enseignements juridiques qu'il a déjà suivis au cours de ses études universitaires antérieures ainsi que les notes obtenues.

DROI-C-202-A Droit constitutionnel I - Le système institutionnel • M. Marc UYTENDAELE • 8 ECTS (théorie 5, travaux personnels 3)

DROI-C-301-A Droit administratif • M. Patrick GOFFAUX • 7 ECTS (théorie 4, travaux personnels 3)

Travail de fin d'étude

MEMO-C-600 Mémoire de fin d'études • 15 ECTS (travaux personnels)

Cours optionnels

Un minimum de 45 ECTS à choisir parmi les cours suivants (les étudiants peuvent choisir leurs cours à option dans la liste ci-dessous ainsi que tout autre cours offert à l'ULB ou au maximum deux cours offerts à la VUB, avec l'approbation du Directeur du MC, et dans la mesure où un lien avec le droit public peut être établi) :

DROI-C-419 Droit public comparé • M. Philippe LAUVAUX • 6 ECTS (théorie 3, travaux personnels 3)

DROI-C-418 Droit public économique • M. Philippe QUERTAINMONT • 6 ECTS (théorie 3, exercices 1, travaux personnels 2)

DROI-C-420 Droit administratif approfondi • M. Patrick GOFFAUX • 6 ECTS (théorie 3, travaux personnels 3)

DROI-C-421 Droit public approfondi • M. Michel LEROY • 6 ECTS (théorie 2, exercices 2, travaux personnels 2)

DROI-C-507 Contentieux constitutionnel • M. Marc UYTENDAELE et Mme Annemie SCHAUS • 6 ECTS (théorie 3, exercices 2, travaux personnels 1)

DROI-C-404 Contentieux administratif • M. Michel LEROY • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)

DROI-C-519 Droit de l'environnement (Aspects de droit interne) • M. Jean-François NEURAY • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

DROI-C-536 Domaines public et privé : la voirie • M. Dominique LAGASSE • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)

DROI-C-581 Droit administratif spécial : l'urbanisme et l'aménagement du territoire • Mme France MAUSSION • 4 ECTS (théorie 1, exercices 1, travaux personnels 2)

DROI-C-573 Droit international et européen de l'environnement • M. Marc PALLEMAERTS • 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)

DROI-C-606 Contentieux de la fonction publique • M. Jérôme SOHIER • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)

DROI-C-553 Droit social de la fonction publique • M. Jean JACQMAIN • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

DROI-C-666 Droit administratif européen • Mme Laurence ROSIER • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)

DROI-C-640 Problèmes actuels de l'administration • M. Philippe QUERTAINMONT • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

DROI-O-612 Fonction publique européenne • Mme Laure LEVI • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)

POLI-D-431 Théorie et pratique des marchés publics • M. Philippe FLAMME • 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)

DROI-C-542-A Droit public et droit international : intersections • Mme Annemie SCHAUS • 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)

POLI-C-562 Approche juridique de l'actualité politique et administrative • M. Marc UYTENDAELE • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

DROI-C-587 Fédéralisme et politiques publiques • Mme Johanne POIRIER • 5 ECTS (théorie 2, exercices 2, travaux personnels 1)

DROI-C-543 Contentieux administratif - applications pratiques • M. Michel LEROY • 2 ECTS (exercices)

POLI-D-417	Institutions administratives comparées • M. Philippe LAUVAUX • 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
DROI-C-575	Questions spéciales relatives aux droits de la personne • Mme Annemie SCHAUS • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-545	Protection internationale et européenne des droits de l'homme • Mme Emmanuelle BRIBOSIA • 6 ECTS (théorie 2, travaux personnels 4)
DROI-C-546	Droit des étrangers • M. Philippe DE BRUYCKER • 4 ECTS (théorie 2, exercices 1, travaux personnels 1)
DROI-C-629	Droit international de l'immigration et des réfugiés • M. Philippe DE BRUYCKER • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-O-610	Union Européenne et droits fondamentaux - Partie I • Mme Emmanuelle BRIBOSIA • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
DROI-C-578	Approches juridiques des discriminations • Mme Emmanuelle BRIBOSIA et Mme Isabelle RORIVE • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-O-616	Droit européen de l'asile et de l'immigration • M. Philippe DE BRUYCKER • 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
DROI-C-544-A	Théorie générale du droit international public • Mme Anne LAGERWALL • 5 ECTS (théorie 2, exercices 1, travaux personnels 2)
POLI-D-510	L'idée d'Europe au XXe siècle • M. Jean-Marc FERRY • 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
DROI-C-586	Collectivités territoriales de l'Europe • Mme Johanne POIRIER et M. Nicolas LEVRAT • 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
DROI-C-554	Protection juridictionnelle dans l'Union Européenne • M. Denis WAELBROECK • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)
DROI-C-306	Droit de l'Union européenne : aspects du droit institutionnel et du droit matériel • Mme Marianne DONY • 6 ECTS (théorie 4, travaux personnels 2)